



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 6 août 2021
Date d'impression 6 août 2021

Hygromycin B Solution 100mg/ml

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	Hygromycin B Solution 100mg/ml
Code Produit	EU3250
Société	EUROMEDEX 24, rue des Tuileries BP 684 67460 SOUFFELWEYERSHEIM Tél : 03 88 18 07 22 Fax : 03 88 18 07 25 e.mail : research@euromedex.com Internet : www.euromedex.com
Numéro d'Appel d'Urgence	I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Selon le règlement (EC) 1272/2008

Acute Tox. 2 - Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 2) – H300

Acute Tox. 2 - Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 2) – H330

Acute Tox. 2 - Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 2) – H310

Eye Dam. 1 - Lésions oculaires graves (Catégorie 1) – H318

Resp. Sens. 1 - Sensibilisation respiratoire (Catégorie 1) – H334

Selon la Directive 67/548/CEE, comme modifiée.

Très toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Risque de lésions oculaires graves.

Contenu d'étiquette

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

Rapport(s) de risque

H300

Mortel en cas d'ingestion.

H310

Mortel par contact cutané.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H330

Mortel par inhalation.

H334

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Mesure(s) de prévention

P260

Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P284

Porter un équipement de protection respiratoire.

P301 + P310

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302 + P350

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon

Autres dangers - aucun(e)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 6 août 2021
Date d'impression 6 août 2021

Hygromycin B Solution 100mg/ml

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom : Hygromycin B solution 100mg/ml

Formule : C₂₀ H₃₇ N₃ O₁₃ . HCl

Poids moléculaire : 564 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Classification	Concentration
Hygromycin B				
31282-04-9	250-545-5		Acute Tox. 2 ; Acute Tox. 2 ; Eye Dam. 1 ; Acute Tox. 2 ; Resp. Sens. 1 H300, H310, H318, H330, H334	10%

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Se rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NO_x)

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 6 août 2021
Date d'impression 6 août 2021

Hygromycin B Solution 100mg/ml

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précaution pour garantir la sécurité de la manipulation

Travailler sous une hotte.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard.

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Conditions de stockage sûres

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Température de stockage recommandée: -20°C à +4°C

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Protection préventive de la peau.

Se laver les mains et le visage après le travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants.

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques.

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 6 août 2021
Date d'impression 6 août 2021

Hygromycin B Solution 100mg/ml

Aspect

Forme : Liquide

Couleur : Orange

Données de sécurité

pH : 7.8

Point de fusion : donnée non disponible

Point d'ébullition : donnée non disponible

Point d'éclair : donnée non disponible

Température d'inflammation : donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible

Densité : donnée non disponible

Hydro solubilité : Soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter

Donnée non disponible

Matières à éviter

Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - Rat - 13 mg/kg

CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 0,00222 mg/l

Corrosion/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation du système respiratoire ou de la peau

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 6 août 2021
Date d'impression 6 août 2021

Hygromycin B Solution 100mg/ml

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Signes et Symptômes d'une Exposition

Perte de l'ouïe, sensation de brûlure, toux asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Conjonctivite, Dermatite, A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Information supplémentaire

RTECS: WK2130000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Donnée non disponible

Persistante et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU

ADR/RID: 2810 IMDG: 2810 IATA: 2810

Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: TOXINES EXTRAITES D'ORGANISMES VIVANTS, LIQUIDES, N.S.A. (HYGROMYCIN B, STREPTOMYCES SP.)

IMDG: TOXINS, EXTRACTED FROM LIVING SOURCES, LIQUID, N.O.S. (HYGROMYCIN B, STREPTOMYCES SP.)

IATA: Toxins, extracted from living sources, liquid, n.o.s. (HYGROMYCIN B, STREPTOMYCES SP.)

Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 6.1 IMDG: 6.1 IATA: 6.1

Groupe d'emballage

ADR/RID: I IMDG: I IATA: I

Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Danger

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 6 août 2021
Date d'impression 6 août 2021

Hygromycin B Solution 100mg/ml

Donnée non disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) :

Législation nationale

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)

4110: Toxicité aiguë catégorie 1 pour l'une au moins des voies d'exposition, à l'exclusion de l'uranium et ses composés.

Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

16. AUTRES DONNÉES

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

Acute Tox. Toxicité aiguë

Eye Dam. Lésions oculaires graves

Resp. Sens. Sensibilisation respiratoire

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H330 Mortel par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide.

Euromedex ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.